

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vaethanan-Nahamou



Au Puits de La Paracha

Vaèt'hanan - Na'hamou

« Consolez, consolez mon peuple, dira votre D. » : la consolation, savoir que nous sommes Son peuple et qu'Il est notre D.

La Haftara de cette semaine commence par les mots « *Consolez, consolez mon peuple, dira votre D.* » (Isaïe 40, 1). Le Sefat Emet explique que ce verset vient en allusion expliquer que la consolation ne peut provenir que de la prise de conscience qu'Hachem est « *votre D.* » à savoir qu'Il dirige les événements du monde, y compris les épreuves et les exils. Néanmoins, le Prophète répète par deux fois l'injonction « *Consolez* » car, outre cette consolation de savoir que tout provient du Saint-Béni-Soit-Il, il en existe une autre : celle de savoir que tout est pour le bien. Car parfois, Hachem soulève le voile pour montrer à l'homme que cette obscurité n'était que pour le bien, et cette révélation constitue un onguent bienfaisant pour l'âme, qui lui permettra à l'avenir de surmonter de nouvelles épreuves.

C'est en cela que vient notre consolation après les trois semaines et les jours de deuil, à l'approche du Chabbat Na'hamou. Cette foi est ce qui peut consoler le juif de l'exil et des épreuves, autant sur le plan collectif qu'individuel. Lorsque l'on comprend que même dans cet exil, notre sort est placé entre les mains d'Hachem et qu'Il ne nous a pas abandonnés, car même lorsque le Très-Haut cache Sa Face de plusieurs voiles et qu'Il frappe Ses enfants, tout cela n'est que l'expression de Sa miséricorde et de Sa bonté puisque, affirment nos Sages, "tout ce qu'Il fait est pour le bien".

Pour la même raison, 'Hagal enseignent (Ta'anit 30b) : « Il n'y avait pas de jours aussi bons pour Israël que le 15 Av et que Yom Kippour. » En ces deux jours, en effet, la joie éprouvée est celle de sentir qu'Hachem, notre D., notre Législateur et notre Roi est aussi Celui qui nous délivrera. Le Méiri (Ad Hoc) explique qu'en cela réside précisément

le caractère de fête du 15 Av. « Cette Michna veut, dit-il, nous enseigner qu'il n'y a pas lieu de se décourager malgré toutes les épreuves. Mais bien au contraire, plus nous en subissons, plus Hachem est avec nous lorsque nous marchons dans Ses voies. »

Le Rambam fait à ce sujet cette déclaration extraordinaire (Chémot 3, 13) :

« La Torah, lorsque Moché dit au Saint-Béni-Soit-Il : "Les Bné Israël me demanderont quel est Son Nom ?" veut leur enseigner le Nom qui exprime à la fois Son existence et Son intervention dans le monde. Mais Hachem lui répondit : "Pourquoi demanderaient-ils Mon Nom, ils n'ont pas besoin d'autre preuve que le fait que Je serai avec eux dans toutes leurs épreuves et que Je leur répondrai lorsqu'ils M'appelleront." Car c'est la plus grande preuve qu'il y a un D. en Israël qui est proche de nous à chaque fois que nous L'invoquons et qu'Il est Juge sur la Terre. »

L'histoire qui suit se déroula il y a environ une centaine d'années dans la ville de Williamsbourg. Une femme y vivait dans une pauvreté extrême. Un jour, son fils tomba malade et elle dut l'emmener chez le médecin. Elle chercha les dernières pièces qu'elle avait chez elle et c'est avec grand peine qu'elle parvint à rassembler la somme nécessaire aux honoraires. Celui-ci examina l'enfant, trouva la cause de son mal et lui fit une ordonnance. Lorsque la femme se trouva chez le pharmacien, elle dut se rendre à l'évidence que le remède était très onéreux. La malheureuse le supplia et tenta de l'attendrir afin qu'il consente à lui donner le remède gratuitement en invoquant que la vie de son fils en dépendait. Mais toutes ses suppliques et ses larmes n'y parvinrent pas. Et il finit même par lui dire qu'il lui donnerait le médicament si elle s'engageait à venir faire le ménage de la pharmacie tous les soirs pendant deux ans et demi. Sans autre



alternative, la mère accepta et, la mort dans l'âme, elle signa le contrat en bonne et due forme que le pharmacien venait de préparer.

Sur le chemin de retour, elle fut contrainte de traverser un quartier malfamé de Williamsbourg. Soudain, un noir se rua sur elle avec l'intention de la dépouiller. « Laisse-moi, lui cria-t-elle, je n'ai rien ! » Mais l'homme ne l'écoula même pas et lui arracha son sac dans l'espoir d'y trouver de l'argent ou des bijoux. Son regard fut attiré par le précieux flacon du médicament. Il lui sembla qu'il devait contenir une bonne liqueur et voulut en goûter. La mère tenta de l'en dissuader en lui disant qu'il s'agissait d'un remède pour son fils malade. Mais le noir ne voulut rien savoir et il ouvrit le flacon pour en avaler une gorgée. Lorsqu'il sentit le goût du médicament, il fut si furieux qu'il recracha sur elle tout ce qu'il avait dans la bouche. Et, dans sa colère, il saisit le flacon et le lança par terre où il se fracassa en mille morceaux. La malheureuse femme crut défaillir : comme si cela ne suffisait pas d'être asservie à travailler tous les soirs pendant deux ans et demi, elle n'avait même plus le remède qu'elle s'était tellement dévouée à obtenir ! Le cœur défait, elle retourna vers la pharmacie. Tandis qu'elle raconta au pharmacien ce qui lui était arrivé, elle demanda le contrat qu'elle avait signé. Ce dernier, pensant qu'elle voulait se rétracter, la réprimanda virulemment : « Il n'y a rien à faire, argua-t-il sans pitié, même si le flacon s'est cassé, ton engagement reste valable ! » La mère lui expliqua qu'elle était prête à s'engager pour deux ans et demi supplémentaires, l'essentiel étant qu'elle puisse obtenir une autre dose du médicament qui devait redonnait vie à son fils. Tout en parlant, le pharmacien aperçut la couleur du produit qu'il lui avait donné la première fois sur les tâches de son vêtement. Celle-ci ne correspondait pas à celle du médicament. Il réalisa qu'il lui avait remis un poison au lieu du médicament nécessaire et que si la mère l'avait administré à son fils, un malheur se serait produit sur le champ ! En toute hâte, il courut vers elle en lui demandant de

déchirer le contrat. « Je te donnerai un nouveau flacon gratuitement, dit-il, mais ne dévoile surtout à personne ce qui s'est passé et ne me dénonce pas aux autorités. »

Il s'avéra que la double épaisseur de ténèbres qui semblait avoir enveloppé la malheureuse femme au moment où le malfaiteur l'avait attaquée n'avait été là en réalité que pour son bien, afin de sauver son fils de l'empoisonnement et qu'elle obtienne le bon remède sans avoir à payer un centime tout en étant exempte d'une servitude de plusieurs années de travail !

Rabbi Baroukh Frankel habitait les Etats-Unis. Lui-même ainsi que toute sa famille durent leur vie à un associé dont la fourberie fut sans égale. Leur histoire est la suivante : en 1929, Rabbi Baroukh émigra d'Europe en Amérique avec un compagnon. Les deux hommes s'associèrent et travaillèrent durement et longtemps, afin de gagner honnêtement beaucoup d'argent. Chaque mois, ils envoyaient chacun de quoi vivre à leur famille. Et au terme de trois années de dur labeur, ils réussirent à économiser une somme confortable et se préparèrent à retourner chez eux pour retrouver leurs proches. Après que la date de départ fut fixée, le père Rabbi Baroukh décéda. N'ayant pas le choix, ce dernier fut contraint d'observer la période de deuil des Chiv'a tout seul à New York. Au milieu de celle-ci, son associé vint lui rendre visite et apporta avec lui une liasse de papiers qu'il lui demanda de signer en plusieurs endroits pour les besoins de leur affaire. Et Rabbi Baroukh s'exécuta en toute confiance. Au terme des Chiv'a, il découvrit avec stupeur que son associé l'avait trompé et par ruse, l'avait fait signer une autorisation d'encaisser lui seul tout l'argent qu'ils avaient déposé sur un compte commun. Il s'était alors enfui, regagnant l'Europe avec tous leurs bénéfices en poche. Complètement démun, Rabbi Baroukh n'eut pas d'autre choix que de demeurer en terre étrangère et de travailler durement pour gagner sa vie. Au bout de cinq ans, en 1934, il obtint la nationalité américaine et rentra enfin chez lui. Quelques



années après, la guerre éclata dans toute son ampleur. Tandis que tous cherchèrent un endroit pour fuir, Rabbi Baroukh put alors faire passer toute sa famille aux Etats-Unis. Etant détenteur d'un certificat de citoyenneté, les autorités américaines furent contraintes de l'accepter sur leur sol et ils échappèrent ainsi à une mort certaine. Il s'avéra finalement que son associé qui s'était enfui et qui semblait avoir réussi fut assassiné en sanctifiant le Nom d'Hachem pendant les années de la guerre. Et lui qui paraissait être misérablement en exil fut épargné avec toute sa famille et vécu encore plus de soixante-dix ans.

Cela vient nous enseigner que même si un homme se faisait duper, financièrement ou dans un autre registre, que cette fourbe ait été accomplie par l'un de ses plus proches parents de la manière la plus éhontée que l'on puisse imaginer, et ait provoqué sa déchéance, qu'il sache que parfois, tout cela n'a d'autre but que de Lui apporter une grande délivrance, connue seulement du Très-Haut. Dès lors, il se gardera de s'insurger, de crier sur son entourage ou de se ronger en regrettant de s'être mis dans une telle situation. Au contraire, il renforcera sa Emouna en étant convaincu que tout cela est le fruit de la Volonté Divine et que tout est pour le bien.

**« Tu reconnaîtras en ton cœur » :
enraciner en nous la Emouna en la faisant
pénétrer depuis l'esprit jusque dans le
cœur**

Cette Paracha est pleine d'enseignements en ce qui concerne la Emouna et la prise de conscience que le Créateur conduit chacun de nos pas. Elle contient, en effet, la proclamation de la foi juive : « *Chéma Israël Hachem Elokénou Hachem E'had* », « *Ecoute Israël Hachem est notre D. Hachem est Un* » (6, 4). Et au sujet du verset : « *A toi, il t'a été donné de voir pour que tu reconnaisse que Hachem est D., qu'il n'en est point d'autre* » (4, 35), Rachi explique qu'au moment du don de la Torah, Hachem montra aux Bné Israël sans équivoque qu'Il était le D. unique. Il

nous est cependant interdit de nous contenter à ce propos d'une simple connaissance de l'esprit. Mais nous avons l'obligation formelle de la Torah de faire pénétrer cette connaissance dans nos cœurs, comme il est explicitement écrit juste après : « *Tu le sauras aujourd'hui et tu intérioriseras dans ton cœur qu'Hachem est le D. dans le Ciel En-Haut et sur la Terre ici-bas et qu'il n'y en a point d'autre.* » (4, 39) La Torah fait de cela un grand principe : l'homme doit enraciner en lui cette Emouna intègre en Hachem comme le mentionne le verset « *tu intérioriseras dans ton cœur* », car elle ne peut demeurer à l'état de connaissance.

Rabbi Mendel Poterpas raconta un jour ce qui lui advint jadis sous le régime russe, lorsque la pratique des Mitsvot et l'étude de la Torah furent prohibés :

Une fois, Rabbi Mendel accompagna le Rav de Rivnitz à une Brith Mila (ce dernier était connu pour se mettre en danger afin de circoncire les enfants juifs). Le père du nouveau-né était l'un des détracteurs de la religion et ne consentait en aucun cas à circoncire son fils. A son insu, la mère les avaient invités à venir dès que son mari quitterait la ville pour un long voyage. Ainsi, un jour, elle envoya un télégramme au Rav pour qu'il vienne circoncire le bébé. Sur le champ, le Rav de Rivnitz prit la route avec Rabbi Mendel en direction du lieu où habitait cette femme. Il réussit, non sans mal, à faire passer le couteau de Mila à la frontière de la ville et il procéda au Brith en bonne et due forme selon la loi juive. Dès qu'il eut fini, le sang se mit à couler sans s'arrêter. Malheureusement, ils ne pouvaient alerter un médecin pour soigner le nouveau-né, de peur que la nouvelle ne parvienne aux oreilles du père et à cause du risque d'être dénoncé aux autorités. Le Rav de Rivnitz alla immédiatement s'enfermer dans la chambre mitoyenne pendant quelques minutes. Lorsqu'il en ressortit, la plaie avait cessé de saigner sans qu'il ne fût nécessaire d'intervenir, et les deux hommes s'en retournèrent chez eux. Par la suite, Rav Mendel demanda au Rav ce qu'il avait fait pendant son isolement dans la chambre et



comment le sang avait cessé de couler. Ce dernier raconta qu'il avait invoqué la miséricorde Divine en disant : « Maître du monde, je viens d'accomplir une grande Mitsva, je T'en prie, ne me fais pas honte ! » Et le Saint-Béni-Soit-Il a entendu sa prière ! Rabbi Mendel avoua plus tard : « Malgré tout l'enseignement de 'Habad ('Hassidoute Loubavitch, n.d.t) que j'ai appris, dès que je vis le sang couler devant mes yeux, **mon cœur** fut saisi de frayeur et j'en perdis mes moyens. Le Rav de Rivnitz, lui, grâce à sa foi intègre parvint par sa prière à remuer les Cieux ! » Rav Mendel désirait par ces quelques mots exprimer la difficulté consistant à faire pénétrer la foi depuis **l'esprit** jusqu'au **cœur**.

Le 'Hidouché Harim exprime cette idée ainsi : « Les gens pieux possèdent, certes, une grande Emouna, cependant, il est nécessaire de l'intérioriser dans le cœur, comme la Torah l'indique par l'injonction : "Tu intérioriseras dans ton cœur", "il n'y en a point d'autre". Selon le sens simple, il semble que chaque homme possède cette connaissance. Mais en réalité, ce n'est pas une tâche facile de l'intérioriser, comme cela est rapporté dans le Zohar (2, 161a) : "Que l'homme se répète dix, vingt, mille fois jusqu'à ce que ce soit ancré dans son cœur qu'il n'y en a point d'autre." »

Le Yessode HaHavoda (Mikhtav 25) rapporte au nom du Tsadik Rabbi Leib de Douker, disciple attitré du Maguid de Merzitch : « Sache, mon fils, que de la foi située dans l'esprit jusqu'à la foi située dans le cœur, le trajet est plus long que de la Terre jusqu'au Ciel ! »

Afin de vivre avec foi et confiance en D., il nous faut beaucoup travailler sur nous-mêmes. Certes, les juifs sont appelés "croyants fils de croyants" (Midrach Chémot Rabba 3, 15), cependant, cela concerne la foi de l'esprit. Et comme il a été rapporté plus haut, l'essentiel du travail de l'homme est de faire pénétrer cette connaissance dans son cœur, afin que tout ce qu'il ressent soit basé sur la conviction que D. est présent.

On raconte à ce sujet que le Divré 'Haïm se rendit une fois chez l'un des médecins les plus renommés qui lui demanda quelles étaient ses occupations. « Je m'occupe depuis des années de construire un pont, lui répondit le Divré 'Haïm.

- A quel endroit se trouve-t-il ? s'enquit le médecin.

- Je construis un pont entre mon cerveau et mon cœur, répondit-il, afin que tout ce que je suis parvenu à comprendre et toutes mes connaissances influencent les sentiments de mon cœur dans le but que tous ces sentiments soient assujettis à Hachem ! »

Gardons-nous de ressembler à cet homme qui avait étudié chaque jour le Chaar Habita'hone (Chapitre consacré à la confiance en D. tiré du livre 'Hovot Halévavot, n.d.t), et que l'on trouva un beau jour en train de signer un contrat d'assurance. Lorsqu'on lui demanda ce qu'il faisait dans un tel endroit après avoir autant étudié le sujet de la confiance en D., il répondit : « Certes, j'étudie le Chaar Habita'hone, néanmoins, je suis venu ici pour plus de précaution ! » Cette attitude illustre bien que sa connaissance de la foi en D. n'avait rien changé à ses sentiments et ne lui avait pas apporté la sérénité.

On doit néanmoins savoir qu'une confiance en D. solide ne s'acquiert qu'en s'habituant à penser régulièrement en termes de foi et de providence Divine lors de chaque événement de l'existence. Il faut se garder de s'imaginer "je suis parvenu à acquérir la confiance en D., il ne me reste plus qu'à la consolider !" Cela ressemblerait à l'enfant que l'on amène chez le dentiste chargé de lui redresser les dents. Ce dernier lui explique tout le déroulement des soins et en particulier, qu'il devra porter un appareil qui appuie lentement sur la dent à redresser et qu'au bout d'une année entière, la dent sera droite. Le jeune patient s'adresse alors naïvement au dentiste en le suppliant : « De grâce, pourquoi toutes ces épreuves ? Saisissez plutôt fermement cette dent, poussez-la en une seule fois et voilà, l'affaire est terminée !



- C'est que, vois-tu, lui répondit le dentiste, si l'on procède de cette manière, il ne restera plus rien à redresser ! C'est pourquoi il est nécessaire d'agir petit à petit jusqu'à ce que la dent prenne sa place. »

Il en est de même dans le domaine de la Emouna : il est impossible de l'acquérir en une seule fois, mais il est nécessaire de l'instiller petit à petit dans notre cœur jusqu'à ce qu'elle devienne un fondement solide et durable. Et cela est vrai dans tout travail que l'homme effectue sur lui-même : ce n'est qu'en agissant petit à petit qu'il peut espérer acquérir les vertus auxquelles il aspire de manière durable.

L'enseignement que l'on peut tirer de la parabole précédente va plus loin : le même enfant pourra parfois penser : « Que me vaut-il de porter cet appareil ? Cela fait déjà un mois et je ne vois aucun changement ! Il est parfaitement inutile ! »

La réponse lui sera donnée le jour où il constatera que toutes ses dents se seront redressées de manière tout à fait spectaculaire. Il en est de même pour tout travail spirituel : il semble parfois à l'homme que tous ses efforts sont vains et qu'il ne parvient en rien à corriger ses mauvais traits de caractère. L'avenir lui montrera que chacun de ses petits efforts dans ce sens ont eu une influence extrême sur toute sa personnalité ! Certains ont ainsi expliqué les paroles du Prophète (Ezekiel 16, 7) « *Je t'ai rendu comme la pousse du champ* » : celui qui arrose les pousses de son champ ne s'arrête pas parce qu'il ne voit pas immédiatement les résultats, mais il continue jour après jour jusqu'à celui où se dévoile à ses yeux une magnifique fleur qui fait ensuite place au fruit qui vient alors couronner tous ses efforts.

On rapporte au nom du Maguid de Douvno le commentaire d'un verset du Prophète Isaïe (44, 6) : « *Ainsi parle Hachem le Roi d'Israël et son Sauveur : Je suis le Premier et Je suis le Dernier et il n'y a point de D. en dehors de Moi.* »

Nous avons l'obligation, explique-t-il, de réciter deux fois par jour le "Chéma Israël", soir et matin. Cela afin d'enraciner en nous qu'Hachem est Un dès le début de la journée, avant même de vaquer à nos occupations, lorsque nous nous apprêtons à commercer avec autrui ou à échanger avec lui dans d'autres domaines, et qu'il nous semble très souvent qu'un tel marche sur nos plates-bandes ou qu'au contraire, nous sommes enclins à penser que notre réussite est le fruit de nos aptitudes. Le soir également, après avoir achevé notre tâche et que les mêmes pensées nous assaillent à nouveau, on se rappellera alors grâce à cela, qu'Hachem est Un et qu'il n'y a aucune force autre que Lui-Seul. Tout provient de Lui, sur Son ordre, les gains ou les pertes, l'homme ne fait rien de lui-même. C'est à ce sujet que le Prophète dit « Je suis le Premier et Je suis le Dernier » pour enjoindre l'homme à se souvenir chaque jour au début du jour (« Je suis le Premier ») et à la fin (« Je suis le Dernier »), qu'Hachem est Un, qu'Il est le Maître du monde et que « *Malgré toutes les pensées dans le cœur de l'homme, seule la décision d'Hachem se réalisera* » (Téhilim). Celui qui agit de la sorte, en prenant conscience ainsi que la "nature" n'existe pas, mais que tout vient de Sa main, méritera de mener une existence au-delà des contingences naturelles, sereine et loin de toute inquiétude.

L'homme se préservera également grâce à cela de transgresser l'interdiction des dix commandements, rapportée dans notre Paracha : « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, son champ, son esclave, sa servante son bœuf, son âne et tout ce qu'il possède » (5, 18), comme l'explique le Bné Issakhar dans son livre Dérek'h Pikoudékha : « S'il croit en cela (la Providence et l'omniscience du Créateur), pourquoi l'homme convoiterait-il ? Convoite-t-il d'avoir quatre pattes comme un animal ? Non ! Et pourquoi pas ? Parce que cela ne rentre pas dans son domaine de pensée. Il en est de même au sujet de la convoitise : celui qui se demande pourquoi son prochain possède ce que lui-même ne possède pas exprime par cela son manque



de foi. Il n'est pas convaincu que le Très-Haut a tout créé avec une sagesse infinie et qu'Il lui octroie ce qu'il y a de meilleur **pour lui**, et que tout ce qu'il ne possède pas n'est pas bon **pour lui**. »

Rabbi Chalom Mordekhai Roubechkine sut puiser à ce sujet une leçon de vie lorsqu'il fut incarcéré pendant une certaine période :

Une des règles de la prison dans ce pays est que le courrier est distribué une fois par semaine aux détenus. Ces derniers se réjouissent alors de recevoir des nouvelles du monde extérieur et de voir à cette occasion que certaines personnes pensent et s'intéressent encore à eux. Lorsque Rabbi Chalom fut emprisonné, il mérita de recevoir beaucoup de courrier. Car nombreux dans le peuple juif, y compris des Rabbanim et des personnalités de Torah importantes ainsi que des élèves, lui envoyaient des lettres de soutien et d'encouragement (alors qu'ils ne le connaissaient pas jusqu'à cette période). Certaines fois, le courrier qu'il recevait constituait les deux tiers du paquet de lettres distribué à l'ensemble des détenus.

Un jour, un non-juif noir le suivit et, rongé par la jalousie, l'interpella en prétendant qu'il volait toutes les lettres pour lui. Rabbi Chalom lui montra bien que celles-ci lui étaient adressées et qu'il était par conséquent impossible qu'elles appartiennent à quelqu'un d'autre, d'autant plus qu'une partie d'entre elles étaient écrites en Yiddich que le reste des détenus ne comprenait même pas. Mais l'homme continua à prétendre qu'une partie des lettres lui revenaient et que Rabbi Chalom était un voleur invétéré.

Ce dernier se rappela alors l'enseignement du Baal Chem Tov selon lequel l'homme

doit tirer une leçon de tout ce qu'il lui arrive dans la vie, de tout ce qu'il voit ou entend, et même des non-juifs (le Baal Chem Tov lui-même avait coutume de raconter qu'une fois, alors qu'il était chez lui, un Goy vint frapper à sa porte. Il s'occupait de réparer des ustensiles et il lui demanda s'il avait quelque chose à réparer. Après que le Baal Chem Tov lui eut répondu par la négative, il réitéra sa question en disant : "Isralik, si tu cherches bien, tu trouveras bien quelque chose à réparer !" Le Baal Chem Tov en conclut que ce Goy lui avait été envoyé du Ciel afin de l'inciter à faire un examen de conscience. Peut-être trouverait-il quelque chose à améliorer dans sa conduite ?).

Rabbi Chalom se mit à réfléchir au fait que précisément, ces derniers temps, il avait en lui plein de griefs à l'égard de son entourage de la prison : « Pourquoi celui-ci avait-il reçu une autorisation et une grâce, untel était-il libéré de temps à autre alors que lui était enchaîné en permanence ? Et pourquoi en fait devait-il subir cette peine plus que de nombreuses personnes qui étaient dans son cas et qui continuaient à vivre en toute liberté ? »

Il comprit alors que le 'courrier' qui était adressé aux autres ne le concernait pas et qu'il était même incapable d'en comprendre la raison. Celui qui, en revanche, lui était destiné lui parviendrait en temps voulu !

Cela constitue une leçon pour nous aussi au sujet des vicissitudes de l'existence. Lorsqu'Hachem envoie une 'lettre' à une certaine personne, celle-ci ne concerne personne d'autre, car personne ne peut toucher à ce qui appartient à autrui ne fût-ce d'un cheveu. Et de plus, cette lettre est écrite dans une langue étrangère aux autres. Dès lors, pourquoi s'obstiner à convoiter ou à jalouser ce qui est octroyé à autrui ?

